Échanges artistiques.

ı)

)

**1**)

f)

g)

Les initiatives de la France au Canada au titre des échanges artistiques e traduisent chaque année par la venue de troupes, d'artistes et d'œuvres l'art célèbres. Les autorités françaises s'apprêtent par ailleurs à fournir un ffort exceptionnel dans ce domaine pour participer à l'Exposition univerelle de Montréal en 1967.

Le Canada pour sa part envisage de réaliser plusieurs projets sous ce chapitre. Il a déjà subventionné une tournée de l'Orchestre Symphonique de l'oronto en octobre dernier. Les projets suivants sont en outre à l'étude, no-amment:

- Rétrospective du peintre Riopelle en 1967 à Paris au Musée d'Art Moderne
- Exposition documentaire sur Montréal à Paris à l'automne 1966.

Cette exposition aurait lieu dans la perspective de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

- c) Rétrospective du peintre Morrice.
  - Participation aux journées canadiennes de Mulhouse:

Les autorités de la ville de Mulhouse en France ont décidé d'organiser des journées du Canada dans leur ville au printemps de 1966, pour lesquelles le Canada a accepté d'apporter son concours; ces journées comporteront diverses manifestations, expositions, conférences etc.

Établissement de fonds de livres canadiens dans quelques bibliothèques françaises.

Le Canada a fait savoir à la France qu'il était disposé à consacrer une somme importante à cet effet. Il s'agirait de mettre à la disposition du grand public français un ensemble de publications canadiennes qui lui donnent accès aux principaux secteurs de la culture canadienne.

Établissement d'un centre de documentation canadienne à Paris.

Ce centre est destiné à mieux faire connaître notre pays en France.

Certains autres projets sont également à l'étude tels que l'envoi d'une troupe de théâtre à Paris, une tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal, et l'organisation d'une quinzaine du Canada à Paris.

Échanges scientifiques.

Le Canada et la France souhaitent intensifier leurs échanges dans ce domaine et à cette fin ont convenu:

- a) D'organiser une rencontre entre spécialistes dans le domaine de la documentation.
- b) De faciliter les échanges dans le domaine de la recherche industrielle et dans d'autres secteurs spécifiques.
- c) D'encourager les candidatures aux bourses post-doctorats du Conseil national de recherche du Canada.
- d) De confier aux ambassades respectives les études préparatoires pour mettre au point ces divers projets d'échanges scientifiques. Une délégation scientifique canadienne se rendra ensuite en France pour en discuter les détails.